



Sites chicha en infraction, comment de tels sites peuvent-ils maintenir leurs activités ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 31 mars 2016

Bonjour,

Je fais suite à ma précédente question concernant la légalité du site Annuchicha.com et, je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre réactivité.

Après lecture des articles de lois que vous aviez cités, je prends note que ce site est illégal. Néanmoins, d'autres sites bien connus et exploités par des sociétés, référencent eux aussi des bars à chichas (Yelp.fr par exemple). Comment se fait-il que, ces sites arrivent à maintenir leurs activités, qui au vu des articles de lois, sont elles aussi illégales ?

Bonnes fêtes de Pâques,

Cordialement,

S.K

Réponse :

La surveillance des nombreux sites internet requière des moyens importants tant sur le plan financier que technique ainsi qu'en personnel qualifié

L'État a fait le choix de déléguer aux associations de lutte antitabac des missions de contrôles qui trouvent leur limite par faute de moyens financiers et de personnel.

Grâce au travail de nos bénévoles régionaux, un nombre de plus en plus important de bars à chicha se voit imposer de se mettre en conformité avec la loi ou de fermer. Nous travaillons désormais, main dans la main, avec le ministère public qui apprécie notre expertise et nous avons convaincu la MILDECA [\[1\]](#) de mettre la problématique chicha dans son plan d'action.

Rejoignez nos [bénévoles](#) et aidez nous à combler ce manque de moyens en mettant vos compétences au service de la lutte contre ce fléau de santé publique que représente le tabagisme

[\[1\]](#) Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives